

TENNIS DE TABLE - Saison 2025-2026

VERNEUIL-DETENTE- 4 rue des Ecoles 87430 VERNEUIL SUR VIENNE № 06 77 30 44 18

NOM :	Prénom :	e) le :		M / F
Adresse:		7ille :		
Tél fixe :	Mobile :			
Mail (en lettres majuscules):		@		
Indiquez la source d'informa	ation qui vous a permis de nous connaître ? 🗆 Dépliant	☐ Internet	☐ Intramuros	☐ Autre
ADHESION à Verneuil-Déte	nte : 17 € si adulte - 10 € si moins de 18 ans ou si l'adhésion est déjà payée, précisez le nom de la	section	•••••	
COTISATION à la Section :	15 €		•••••	
	A	A PAYER:		
Autorisation à compléter ob	ligatoirement pour la prise de photos et l'utilisation jus	qu'à la fin de l	l'année calendaiı	re:
□ autorise □ n'autorise pa	s Les photos prises en groupe afin de valoriser l'activité Te site internet, calendrier, vidéo)	ennis de table (article de presse,	
	aissance et accepter les conditions des statuts et du règle auil-detente87.fr, ainsi que du règlement ci-joint concern			TE
Date :	Signature:			
	eprésentant légal : :			
Les informations recueillies sont notre association. Elles peuvent d	éral de la Protection des Données (RGPD): nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement lonner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon le nir communication des informations vous concernant, veuillez-vou	s dispositions de	la loi du 6 janvier	1978. Si vou
Découper suivant le pointillé, remettr	re la partie haute du formulaire au Responsable de Section, conserver la p	artie basse (règlen	nent interne)	

REGLEMENT POUR LA PRATIQUE DE L'ACTIVITE TENNIS DE TABLE AU SEIN DE VERNEUIL DETENTE - SAISON 2025-2026

Description de l'activité :

Pratique et perfectionnement du Tennis de table.

Conditions requises pour la pratique de l'activité :

Adultes et enfants de plus de 12 ans

Avoir satisfait aux formalités d'inscription. Tout nouvel adhérent peut participer à titre d'essai à 2 séances découvertes avant de s'inscrire.

Horaires et lieu:

Consulter le site : www.verneuil-détente87.fr (rubrique les activités)

Formalités administratives et financières :

Formalités d'inscription:

Liste des documents à remettre au responsable de section au plus tard lors de la 3ème séance de pratique de l'activité :

- Bulletin d'inscription signé des parents,
- Paiement adhésion + cotisation,

Adhésion à VERNEUIL-DETENTE:

L'adhésion est payée une seule fois pour l'ensemble des activités pratiquées au sein de l'association.

Modalités de paiement : Modes de paiement acceptés :

Chèques (à l'ordre de Verneuil-Détente), espèces, bons, coupons, autres : voir auprès de la responsable.

Règles principales à respecter :

<u>Tenue vestimentaire</u>:

La tenue vestimentaire des participants doit être en rapport avec l'activité. Les chaussures de ville sont interdites dans la salle. Un vestiaire est à la disposition des participants pour éventuellement changer de tenue.

Autres :

Les enfants sont accompagnés **jusqu'au lieu de la séance** par et sous la responsabilité des parents.

Les parents doivent récupérer les enfants dès la fin de la séance.

Les enfants doivent attendre leurs parents à l'intérieur du Gymnase de Verneuil sur Vienne.

Respect des lieux et du matériel :

Prière de respecter les locaux ainsi que le matériel.

Ce dernier devra être remis en place à l'issue des séances.

Effets de valeur:

N'apporter ni argent, ni objet de valeur, Verneuil-Détente déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Blessure durant la pratique :

Toute blessure doit être signalée à l'animateur ou au responsable de section au plus tard sous 48 heures.

Contacts Verneuil-Détente:

Le responsable de section est une personne bénévole, membres du Conseil d'Administration. A ce titre, il est le représentant de Verneuil-Détente auprès de la section.

Responsable:

Thierry DESBORDES - 05 55 00 11 51 / 06 04 19 71 86